



RESTAURATION ET GESTION DU MARAIS DE LAVOURS

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Réserve Naturelle Nationale
du Marais de Lavours



Réserve Naturelle
MARAIS DE LAVOURS



SURFACE TOTALE

474 hectares en gestion
dont 230 hectares restaurés

DATE DE RÉALISATION

Depuis 1986

LOCALISATION

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département de l'Ain
Communes de Culoz, Béon,
Ceyzérieu, Flaxieu et Polliou

TYPE D'OPÉRATION

Restauration et gestion d'habitats
naturels

TYPE DE MILIEU

Marais, prairies humides inondables
et boisements humides

OCCUPATION DU SOL

Ancienne zone pastorale et de
production de foin de marais

COÛT MOYEN ANNUEL*

290 000 €

* du plan de gestion 2011-2020

« Le Marais de Lavours est l'un des derniers grands marais de plaine d'Europe de l'Ouest, qui présente une biodiversité extrêmement riche. L'hydrologie est la clé du maintien de ce patrimoine, mais il n'est pas aisé de la restaurer tant la diversité des acteurs est grande. »

Fabrice Darinot, conservateur
Réserve Naturelle Nationale
du Marais de Lavours



Localisation du Marais de Lavours

LE PROJET EN BREF

En 1984, la Réserve naturelle nationale (RNN) du Marais de Lavours est créée et l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) est désignée gestionnaire du site en 1985, par convention avec l'État. Depuis plus de 30 ans, l'EIRAD définit et met en œuvre les opérations de restauration et les pratiques de gestion.

L'objectif d'un tel projet : restaurer et maintenir le fonctionnement hydrodynamique du marais afin de permettre le développement d'espèces végétales et animales, mais aussi valoriser le patrimoine naturel du site auprès du grand public.

POURQUOI CE PROJET ?



Azuré de la Sanguisorbe
(*Phengaris teleius*)

Au 19^e siècle, le marais, bien plus vaste que l'actuelle Réserve, était encore exploité pour l'élevage et la production de foin de marais. Dans les années 1970, la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC) en transforme les usages en menant à une quasi-disparition de l'élevage au profit de la céréaliculture. Le marais est alors remodelé, des drains et fossés sont creusés, des champs de maïs sont créés et des plantations de peupliers se développent au détriment des prairies humides.

Dans ce contexte, la RNN du Marais de Lavours est créée en 1984, et en 2004, le site est intégré au réseau Natura 2000. En 2019, un périmètre étendu est labellisé Espace Naturel Sensible du département de l'Ain.

Depuis une dizaine d'années, de nouveaux partenariats avec des éleveurs locaux permettent d'agrandir les surfaces de prairies pâturées ou fauchées.



Gorgebleue à miroir
(*Luscinia svecica*)

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
Restaurer et maintenir le fonctionnement hydrologique du marais, en limitant l'effet drainant et diversifiant les habitats aquatiques et riverains.	D'importants travaux sur les cours d'eau incisés de la Réserve Naturelle, portés par le service GEMAPI de la Communauté de Communes Bugey Sud, sont en cours : • aménagement de lit mineur, • reprofilage de berges, • création d'un lit méandriforme exhausé pour certains ruisseaux. 1
Restaurer et préserver les habitats naturels et la biodiversité .	• Acquisition foncière de 140 ha de zones à enjeu de gestion. • Débroussaillage et broyage de ligneux. • Pâturage extensif, brûlage dirigé et fauche tardive des prairies hygrophiles. 2 • Création de mares. • Non-intervention dans les phragmitaies semi-aquatiques et les boisements humides. • Reconnexion de prairies isolées par actions de bûcheronnage. • Mise en place d'un grand nombre de suivis faunistiques et floristiques.
Sensibiliser le grand public au patrimoine naturel du marais.	• Création d'un sentier sur pilotis de 1400 m en plein cœur de la Réserve. 3 • Création et ouverture de la Maison du marais en 2001 (accueil du public et animations pédagogiques pour les scolaires). 4

INFOS CLÉS

4 877 espèces

recensées dans la Réserve naturelle. Cela fait du Marais de Lavours un des cinq espaces naturels les mieux inventoriés de France.

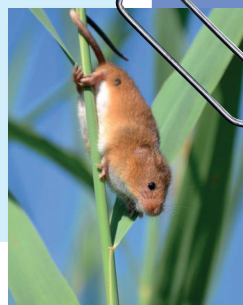
30 000 personnes

accueillies chaque année sur le sentier sur pilotis. Il est ouvert toute l'année sauf en cas d'inondation, et en soirée pour la période du brame du cerf (arrêté préfectoral temporaire).

71 ha

de prairies broyées, fauchées ou pâturées en 2021. Plusieurs secteurs habituellement fauchés ont été laissés au repos, par choix ou par suite des travaux sur les cours d'eau.

Rat des moissons
(*Micromys minutus*)
C'est le plus petit rongeur d'Europe, ne pesant pas plus de 8g pour 7cm de long.



SUIVI DU RAT DES MOISSONS

Le Rat des moissons est une espèce qui connaît un véritable déclin en Europe, dû notamment à la mécanisation de l'agriculture, à l'utilisation de produits phytosanitaires et à la régression des zones humides qui sont ses habitats originels.

Dans la RNN du Marais de Lavours, une étude poussée a montré que le Rat des moissons forme une unique population sur 25 km², en bon état de conservation grâce à des habitats encore préservés. Par ailleurs, cette espèce est remarquablement adaptée aux inondations.

IDÉES À RETENIR

La gestion par brûlage dirigé pour maintenir l'ouverture du milieu :

Cette technique qui consiste à brûler certaines zones délimitées est très peu répandue en Europe, mais elle présente pourtant des avantages :

- aucun véhicule lourd n'est nécessaire, elle est donc appropriée aux terrains meubles comme les tourbières ;
- elle permet de lutter efficacement contre la colonisation des saules et des aulnes s'ils ne dépassent pas 50 cm de hauteur ;
- pratiquée en hiver, les suivis réalisés dans la RNN du Marais de Lavours montrent qu'elle a peu d'effets sur la faune invertébrée et sur la flore.

La Maison du marais, un lieu de découverte et de sensibilisation :

- Complémentaire au sentier sur pilotis, la Maison du marais montre au public le monde microscopique et les espèces rares et discrètes grâce à des dispositifs interactifs.
- Elle présente l'ensemble des caractéristiques du marais (histoire, habitants, écosystèmes...) et implique davantage les visiteurs dans la protection des zones humides et de la nature en général.

BILAN

Les actions de l'EIRAD ont permis de lutter contre la fermeture des prairies humides et des roselières par les ligneux. Les opérations de broyage ont permis de rouvrir certains milieux et de recréer ainsi des prairies humides.

Les micro-habitats aquatiques et les phragmitaies semi-aquatiques ont été restaurés, de nouvelles mares ont été créées. Les différents suivis en cours permettent de rendre compte de l'amélioration de la biodiversité.

Les partenariats avec des agriculteurs locaux permettent au marais de retrouver une place dans le système agro-pastoral, et voient des secteurs retrouver leur vocation ancienne de pré de fauche.

Le sentier sur pilotis et la Maison du marais permettent de sensibiliser le grand public au patrimoine naturel du Marais de Lavours.

PERSPECTIVES

- Fin du chantier de réhabilitation environnementale Séran-Rousses-Mergeais (2022) et suivis sur les évolutions liées aux travaux.
- Nouveau plan de gestion en 2023.
- Poursuite de l'amélioration du fonctionnement hydrologique de la réserve en reconsidérant le rôle de certains fossés.
- Renforcement de la présence sur le sentier sur pilotis afin de répondre sur site aux visiteurs, de les accompagner dans la découverte de la Réserve, et de réduire les infractions à la réglementation.
- Candidature commune auprès de Ramsar : le nouveau site intégrerait les marais de Lavours et de Chautagne (73), de part et d'autre du Rhône, au site existant du lac du Bourget.



1 Travaux de réhabilitation environnementale des Rousses



2 Création de balles de foin après la fauche tardive



3 Construction du sentier sur pilotis



4 Création de la Maison du marais pour l'accueil du public

AVANT

ET APRÈS !



Peupleraie ayant fait l'objet de travaux de conversion en prairie humide en 2008.



Prairie humide issue de la conversion de l'ancienne peupleraie, avec un retour de la végétation et des amphibiens observé.

BUDGET ET PARTENARIATS

GESTIONNAIRE DU SITE



PARTENAIRES TECHNIQUES



QUELQUES ÉLÉMENTS DE BUDGET

(données 2021 et TTC sauf mention contraire)

- Travaux de réhabilitation environnementale Séran-Rousses-Mergeais : 623 400 € HT.
- Broyage léger avec engin chenillé : 680 €/ha, auquel il faut rajouter les frais de liaison (3,4 €/km).
- Fauche en partenariat avec un agriculteur local : 2^e année de collaboration, 8h de temps de travail (administratif, détournement, suivi...) pour 28 ha de fauche avec exportation. Coût approximatif : 10 €/ha (contre environ 1 000 €/ha en prestation).
- Aménagement du sentier sur pilotis (2014) : 915 300 €.
- Recettes propres de la Maison du Marais (animations, visites guidées et boutique) : 32 000 €.

PARTENAIRES FINANCIERS



En
savoir

Cette fiche a été réalisée avec la Réserve Naturelle Nationale du Marais de Lavours.

Contact :

Fabrice Darinot, conservateur
contact@reserve-lavours.com
04 79 54 21 58
www.reserve-lavours.com



Fiche réalisée avec le soutien de l'Union européenne